Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

campus Construction et Sécurité Bau und Sicherheit

école de la construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

Diplôme fédéral d'entrepreneur·e construction

Inscription à la formation pour les 4 écoles

A envoyer à : Ecole de la construction, Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz

Délai d'inscription : 30 avril 2027

Cours préparatoires - volée des candidats 2027-2029

1. Données personnelles

Sexe ☐ masculin ☐ féminin N° AVS

Nom : Prénom

Date de naissance : Lieu d'origine Canton

Langue maternelle : Nationalité :

Permis de travail/catégorie : Date d'obtention : Valable jusqu'au :

2. Adresse privée / adresse de facturation

Adresse :

No postal : Localité :

Tél. privé : Tél. prof. : Portable :

E-mail privé : e-mail prof :

3. Employeur

Raison sociale

Adresse :

No postal : Localité :

Téléphone : e-mail :

4. Formation(s) professionnelle(s) antérieure(s)

CFC de : obtenu en (année)

Autres titres :

Ce formulaire d'inscription <u>doit être accompagné par</u> : les titres obtenus / une photo / l'attestation de l'employeur (entreprise active dans le secteur principal de la construction) pour entrepreneur·e construction / les conditions générales des 4 écoles (document en annexe) datées et signées.

Lieu Date Signature :

<u>N.B</u>. : Nous remercions les candidat(e)s de communiquer, durant toute la formation (y compris l'examen) tout changement relatif à ces rubriques, <u>notamment adresse et téléphone</u> à Ecole de la construction, Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz

Formation : entrepreneur·e construction avec diplôme fédéral

CONDITIONS GENERALES VALABLES POUR LES 4 ECOLES ROMANDES

INSCRIPTION

L'inscription est valable pour toute la durée de la formation. Le nombre de place aux cours étant limité, les inscriptions seront prises en considération en fonction de l'ordre d'arrivée.

PROGRAMME ET FINANCE DE COURS

En principe, le programme et la finance d'inscription de chaque école sont envoyés à chaque participant au moins 30 jours avant le début du cours.

FINANCE DE COURS

Le coût total de la formation est de CHF 20'000 à CHF 22'000.

Pour chaque école, la finance de cours doit être payée avant le début du cours.

RETRAIT D'INSCRIPTION

Le retrait de l'inscription doit se faire par lettre recommandée (lettre signature) auprès du secrétariat général, Ecole de la construction, Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz.

- Si ce retrait intervient entre 30 et 15 jours avant le début du cours de l'école considérée, la moitié de la finance de cours de l'école considérée sera perçue.
- La totalité de la finance de cours de l'école considérée sera exigée en cas de désistement moins de 15 jours avant le début du cours de l'école considérée.

ABSENCE AUX COURS

Les absences, quels que soient leur motif et leur durée, ne donnent lieu à aucun remboursement.

ARRET DE LA FORMATION

L'arrêt de la formation doit se faire par lettre recommandée (lettre signature) auprès du secrétariat général, Ecole de la construction, Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz.

Le prix de la formation n'est pas remboursé.

RESPONSABILITES

Les participants sont responsables des dégâts et dommages causés aux matériels et équipements confiés.

ATTESTATION

Une attestation de chaque école sera remise en confirmation d'une participation au cours.

REGLEMENTS, DIRECTIVES ET AUTRES CONDITIONS

Pour le surplus, les directives et règlements de chaque école font foi.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Tout changement d'adresse professionnelle et / ou privée pendant la formation doit être signalé par écrit au secrétariat général, Ecole de la construction, Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz.

OUVERTURE DE COURS

Les directions des écoles se réservent le droit d'ouvrir ou pas un cours selon le nombre d'inscrits.

Nom : Date :

Prénom : Signature :